

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Nassogne

Province: Luxembourg
 Secteur d'aménagement: MARCHE - LA ROCHE
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	223	2,0
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	6,5	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	13	0,1
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	44	0,4
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	32	0,3
	Terrains à usage industriel et artisanal	15	0,1
	Terrains dévolus au transport	13	0,1
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	2,9	0
	Bâtiments spéciaux	0,4	0
	Sous-total	350	3,1
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.901	16,8
	Prés et pâtures	2.295	20,3
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	5.976	52,9
	Terres vaines et vagues	267	2,4
	Milieux naturels non exploités	125	1,1
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	2,9	0
	Sous-total	10.566	93,5
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		386	3,4
Total		11.302	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

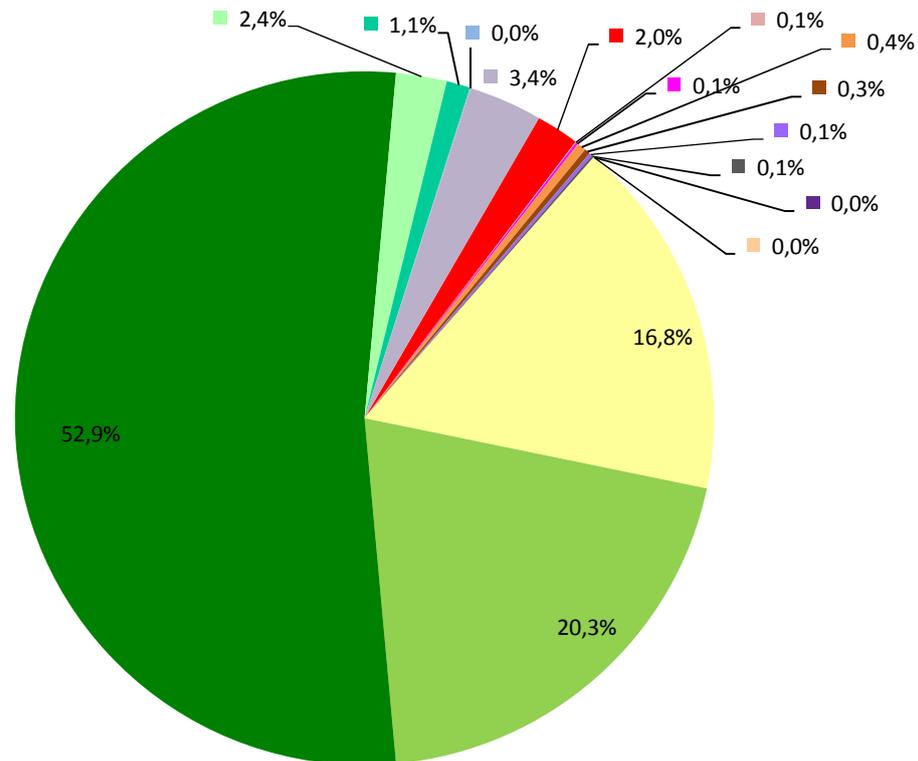
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

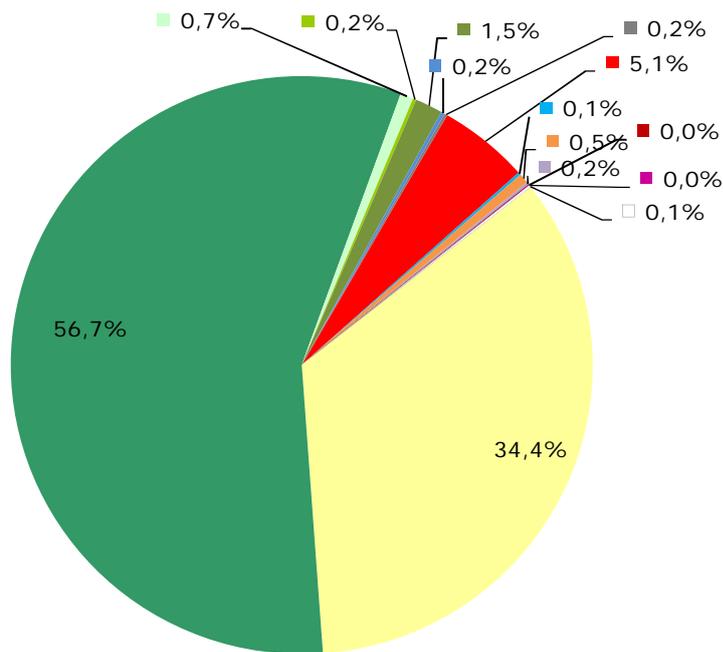


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	571	5,1
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	16	0,1
	Zone de loisirs	62	0,5
	Zones d'activité économique	21	0,2
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	4,5	0
	Sous-total	675	6,0
Zone d'aménagement communal concerté		14	0,1
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	3.889	34,4
	Zone forestière	6.406	56,7
	Zone d'espaces verts	83	0,7
	Zone naturelle	21	0,2
	Zone de parc	172	1,5
	Plan d'eau	24	0,2
	Sous-total	10.595	93,7
Zone blanche		18	0,2
Total		11.302	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

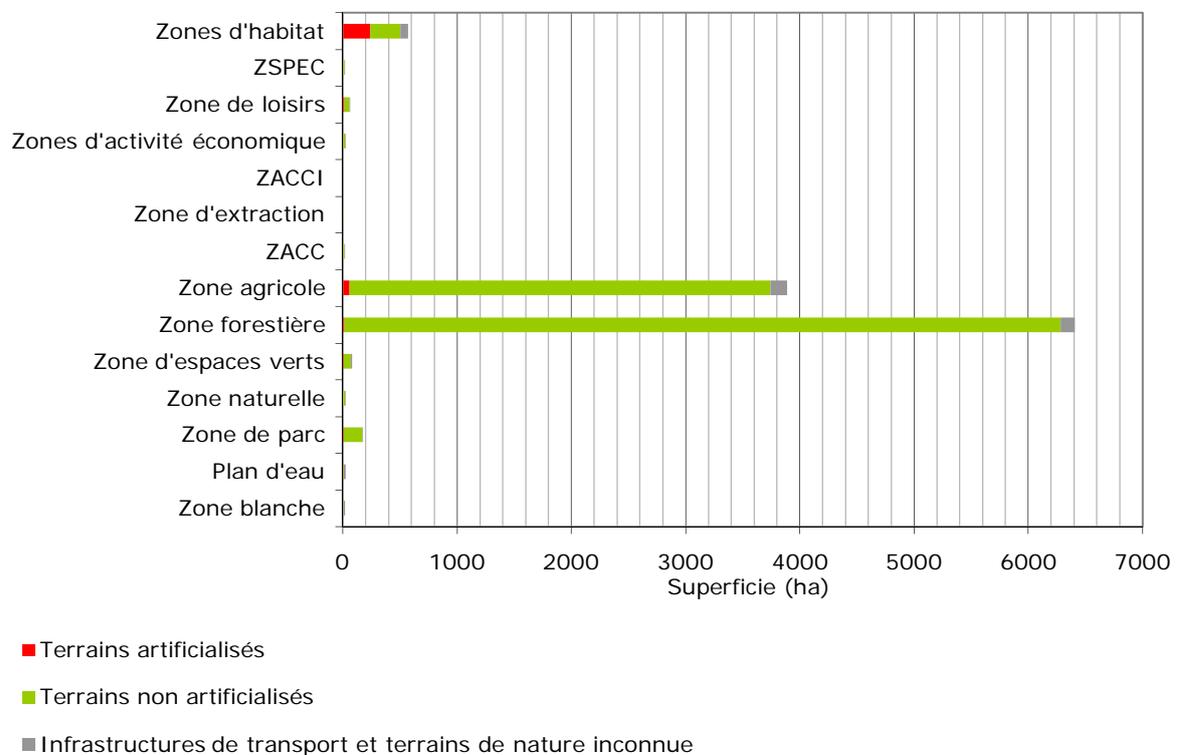
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	238	41,7	268	46,8	66	11,5	571
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	5,5	34,1	9,9	61,5	0,7	4,4	16
	Zone de loisirs	15	24,5	45	71,8	2,3	3,7	62
	Zones d'activité économique	3,6	17,1	15	71,6	2,4	11,3	21
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	1,3	28,6	0,9	20,6	2,3	50,9	4,5
	Sous-total	264	39,1	338	50,1	73	10,8	675
Zone d'aménagement communal concerté		1,9	13,2	12	80,9	0,8	5,9	14
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	56	1,5	3.689	94,9	144	3,7	3.889
	Zone forestière	13	0,2	6.268	97,8	125	2,0	6.406
	Zone d'espaces verts	6,2	7,4	65	78,4	12	14,1	83
	Zone naturelle	-	-	20	95,3	1,0	4,7	21
	Zone de parc	6,4	3,7	164	95,5	1,3	0,8	172
	Plan d'eau	1,7	7,2	8,3	35,1	14	57,7	24
	Sous-total	84	0,8	10.214	96,4	297	2,8	10.595
Zone blanche		0,3	1,8	2,1	11,9	15	86,3	18
Total		350	3,1	10.566	93,5	386	3,4	11.302

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



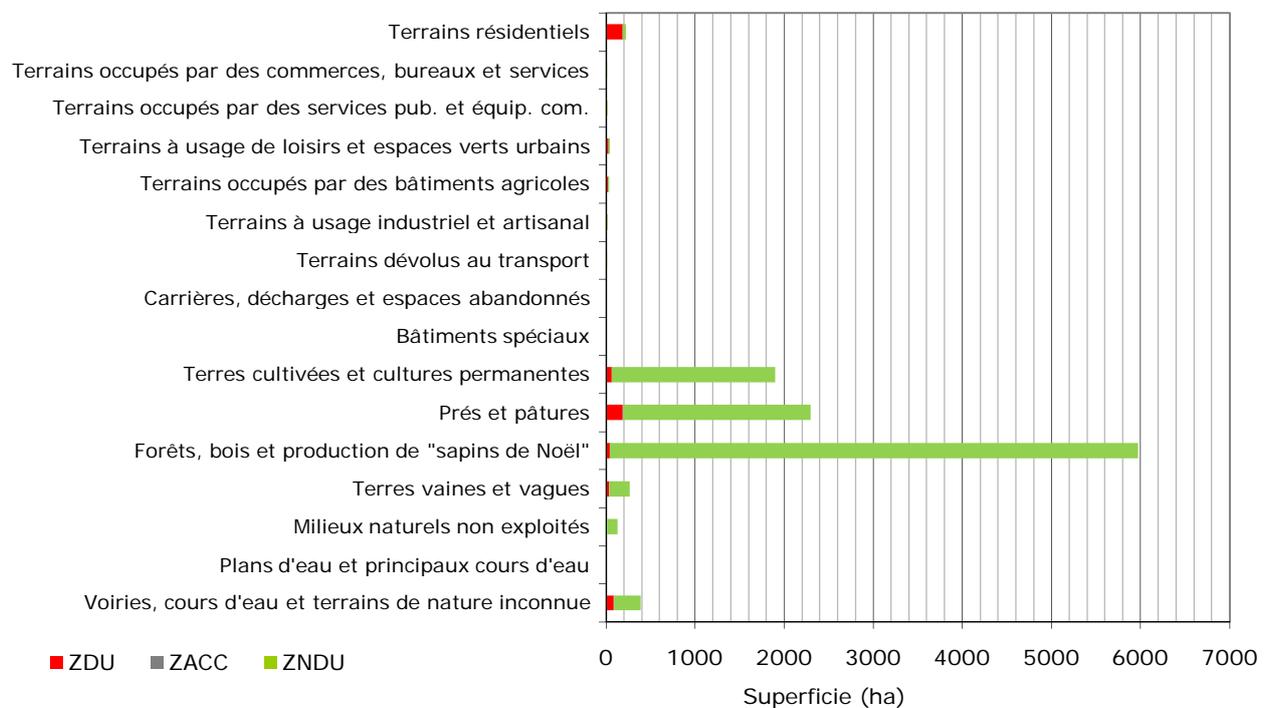
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	186	83,4	1,0	0,4	36	16,1	223
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	5,4	83,4	-	-	1,1	16,6	6,5
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	12	88,2	-	-	1,5	11,8	13
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	25	56,4	0,8	1,7	18	41,9	44
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	19	60,1	0,2	0,5	13	39,4	32
	Terrains à usage industriel et artisanal	10	66,5	-	-	5,2	33,3	15
	Terrains dévolus au transport	5,4	41,8	-	-	7,5	58,2	13
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	1,3	46,6	-	-	1,5	53,4	2,9
	Bâtiments spéciaux	0,2	39,0	-	-	0,2	61,0	0,4
	Sous-total	264	75,4	1,9	0,5	84	24,0	350
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	65	3,4	0,3	0	1.835	96,5	1.901
	Prés et pâtures	185	8,0	11	0,5	2.099	91,5	2.295
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	45	0,8	-	-	5.931	99,2	5.976
	Terres vaines et vagues	38	14,3	-	-	228	85,7	267
	Milieux naturels non exploités	6,2	4,9	-	-	119	95,1	125
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,6	20,3	-	-	2,3	79,7	2,9
	Sous-total	340	3,2	12	0,1	10.214	96,7	10.566
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		88	22,9	0,8	0,2	297	76,9	386
Total		692	6,1	14	0,1	10.595	93,7	11.302

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).